

Nature de l'acte : 1-4

DÉC.2026-038 – Achat E.P.I – Personnel technique – Société PROTECTHOMS – lfs (14123)

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n° 2026-036 en date du 9 avril 2026 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu les offres reçues,
- Considérant la nécessité d'équiper en équipement de protection individuelle (E.P.I.) le personnel des services techniques,

DÉCIDE

Article 1 – De procéder à l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI : chaussures, T-shirt – vêtements thermiques, ...) pour l'ensemble des services techniques par la Société PROTECTHOMS sise 50 rue Madeleine Brès – ZAC Object'lfs Sud 14123 lfs pour un montant de 1 458.35 € HT soit 1 750.02 € TTC.

DIT

Article 2 – Que les crédits sont inscrits au budget.

Article 3 – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 3 juin 2026

LE MAIRE



Sylvain DELANGE